

Mairie de CHEVINAY



CHEVINAY
69210

Mairie de CHEVINAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 19 - Séance du 26 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars,
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

Présents : Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Catherine DUCROUX, Patrick JOLIVET, Yoan LEVITE, Emmanuelle SECCIA, Florian DOUHERET, Virginie LAMONTAGNE, Marielle ENGELDINGER, Louis PASCUAL, Liliane DENIS.

Absents excusés : Sophie DOURS.

Date de convocation : 14 mars 2024

**OBJET : Assistance à maîtrise d'ouvrage de l'Agence Technique du Département du Rhône (ATDR)
dans le cadre de l'opération de réhabilitation avec extension de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention de mission entre le Département et la Commune dans le cadre de l'opération de réhabilitation avec extension de la salle des fêtes, et présente le devis de l'Agence Technique du Département du Rhône pour un montant de 15 360 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mission entre le Département et la Commune et à signer le devis de l'ATDR.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Richard CHERMETTE

Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture